

Formation : Gérer sa maîtrise d'œuvre en phase d'exécution du chantier

Cours pratique - 3h30 - Réf. 9OE

Prix : 430 € H.T.

La maîtrise d'œuvre dans les MOE peut, en phase d'exécution des marchés publics, être en difficulté dans ses engagements contractuels, le plus souvent en termes de gestion administrative. Quels approches et outils pour mieux gérer votre MOE dans le suivi administratif et financier des marchés publics de travaux ?

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Cadrer la relation contractuelle avec le maître d'œuvre
- ✓ Identifier les risques liés à une défaillance du maître d'œuvre
- ✓ Déterminer les clauses "névralgiques" du CCAP

Public concerné

Directions administrative et financière du secteur public, directions opérationnelles du secteur public, chargés d'opérations.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

3 h 30 en atelier pour mieux préparer la rédaction du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) propre aux marchés publics de travaux. Étude de cas fil rouge, analyse de clauses spécifiques. Optimisation de rédaction de contrat de maîtrise d'œuvre. Quiz. Partages et retours d'expériences.

PARTICIPANTS

Directions administrative et financière du secteur public, directions opérationnelles du secteur public, chargés d'opérations.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Analyser les demandes de paiement établies par les entreprises

- Identifier le processus de traitement des acomptes et du projet de décompte final, établis par les entreprises.
- Gérer les risques inhérents à une défaillance du maître d'œuvre.
- Intégrer des "garde-fous" : mesures incitatives et coercitives.

Exercice

Étude de cas fil rouge : analyse d'une clause garantissant les intérêts du maître d'œuvre pour honorer ses délais de paiement. Optimiser la rédaction de contrat de maîtrise d'œuvre pour maîtriser les défaillances du prestataire.

2 La bonne rédaction des ordres de service

- Rappel des obligations respectives entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre (comparatif CCAG 2009-2021).
- Aménager contractuellement la répartition des tâches.
- Cadrer la répartition des "ordres de faire" aux entreprises, issus du CCAG travaux 2021.

Exercice

Quiz : Les obligations de la MOA et de la MOE. Analyse d'une clause relative au cloisonnement des "ordres de faire", envoyés à l'entreprise, entre MOA et MOE. Optimiser la rédaction de contrat de maîtrise d'œuvre pour éviter l'immixtion de la MOA dans les missions dévolues à la MOE.

3 Suivre opérationnellement la réception des travaux

- Appréhender la procédure telle que définie par le CCAG travaux.
- Connaître le rôle et les obligations du maître d'œuvre : formalisme, délais.
- Maîtriser les outils contractuels pour contenir les dérives éventuelles du maître d'œuvre.

Exercice

Faire respecter par la maîtrise d'œuvre les opérations de réception issues du CCAG 2021. Partages et retours d'expériences.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.